www.barnston-ouest.ca

Le Joyau

MUNICIPALITÉ DE Barnston-Ouest

Édition Juin 2025

FEU DE CAMP, LES ÉTAPES À RESPECTER

FAITES LA FÊTE « SANS JOUER AVEC LE FEU »

La fin de l'année scolaire et la période des vacances constituent des occasions de faire la fête autour d'un feu de joie. Organisés à l'improviste, les feux de joie risquent de devenir une menace pour la forêt.

Avant d'allumer, PENSEZ-Y !

- Y a-t-il une « interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité » en vigueur ?
- Votre municipalité permet-elle les feux à ciel ouvert ?
- Quel est le danger d'incendie aujourd'hui ?

S'il vous est possible d'allumer un feu de joie, NE BRÛLEZ PAS D'ÉTAPE !

Préparez

- Choisissez un site dégagé, loin des arbres, bâtiments, fils électriques et, de préférence, près de l'eau.
- Nettoyez le sol jusqu'à la terre franche.
- Faites un feu de petite dimension.
- Ayez, à proximité, le bois servant à l'alimenter. SURVEILLEZ
- Assurez une surveillance constante. La désignation d'une personne responsable constitue un excellent moyen.
- Ayez de l'eau et des outils manuels à proximité, pour intervenir au besoin.

Éteignez

- Arrosez généreusement.
- Brassez les braises, ce qui favorisera la pénétration de l'eau.
- Attendez quelques minutes.
- Mettriez-vous votre main au feu ?
- Si la réponse est non, répétez l'opération...deux fois plutôt qu'une !
- Finalement, recouvrez les cendres de sable ou de terre.

LORS D'UNE INTERDICTION DE FAIRE DES FEUX À CIEL OUVERT

Ce qui est interdit :

- Le feu qui brûle librement et qui pourrait se propager.
- Les feux d'artifice et les instruments produisant des flammèches.

SOPFEU
Société de protection des forêts contre le feu

LA MAIRIE

CONSEIL MUNICIPAL

JOHN PISZAR, *MAIRE* 819-452-1073
LUCIE MICHAUD, *conseillère 1* 514-718-4730
ZIV PRZYTYK, *conseiller 2* 819-580-4118
VIRGINIE ASHBY, *conseillère 3* 819-838-1274
NORMAND VIGNEAU, *conseiller 4* 819-876-2210
JULIE GRENIER, *conseillère 5* 819-821-0726
CYNTHIA FERLAND, *conseillère 6* 819-212-6747

Les séances du conseil ont lieu le 1er lundi du mois à compter de 19h00 au Centre Communautaire, 2081 ch. Way's Mills.

Administration municipale

SONIA TREMBLAY, directrice générale greffière-trésorière
SYLVIE DOLBEC, secrétaire-trésorière adjointe
CLAUDE LACHAPELLE, inspecteur municipal
AMINE DAHMANE, inspecteur en bâtiment et environnement

Bureau municipal
2080, chemin Way's Mills
Ayer's Cliff (Way's Mills), Québec J0B 1C0
TéL: (819) 838-4334 **Téléc:** (819) 838-1717
Courriel: info@barnston-ouest.ca

Heures de bureau
lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30
vendredi fermé

Vous avez des suggestions, des articles à publier ou des photos à partager, contactez-nous au 819-838-4334 ou par courriel: info@barnston-ouest.ca

Date de tombée le dernier lundi de chaque mois

Rédaction et mise en page: Sylvie Dolbec
Traduction: Rose Mary Schumacher

LES PERMIS DE FEU SONT GRATUITS

Pour obtenir un permis de feu à ciel ouvert vous devez contacter Claude Lachapelle, inspecteur municipal au 819-578-6171 ou la Régie incendie Memphrémagog Est, sur les heures de bureau au 873-389-5886 ou en complétant le formulaire en ligne
(www.regieincendieest.ca/feux-agrave-ciel-ouverts.html)

IL EST OBLIGATOIRE !!

NUMÉROS IMPORTANTS

INCENDIES 911
EN CAS D'URGENCE 911
AMBULANCE DE COATICOOK 911
CLSC 819-849-4876
CHUS 819-346-1110
PAROISSE 819-849-3645
SÛRETÉ DU QUÉBEC *info 819-849-4813
SÛRETÉ DU QUÉBEC *urgence 310-4141
BUREAU MUNICIPAL 819-838-4334
INSPECTEUR MUNICIPAL 819-578-6171
CENTRE COMMUNAUTAIRE ... 819-838-5650
SITE D'ENFOUISSEMENT 819-849-9479
INFO EXCAVATION 1-800-663-9228
INFO CRIME 1-800-711-1800
INFO SANTÉ 811

Hydro Québec
PANNES ET URGENCES
1-800-790-2424

INFORMATION IMPORTANTE

EN CAS D'URGENCE: AMBULANCE, POMPIER, POLICE COMPOSEZ LE 9-1-1

IL EST ESSENTIEL DE PRÉCISER QUE VOUS ÊTES SITUÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE BARNSTON-OUEST

Le permis d'installation septique est obligatoire et l'obligation de fournir une attestation de conformité est requise.

Veuillez contacter l'Inspecteur en bâtiment et environnement le jeudi de 8h30 à 12h00 ou par courriel urbanisme@barnston-ouest.ca

Séance ordinaire du 2 juin 2025

Présences :Johnny Piszar, *maire et* Les conseillers (ères) Ziv Przytyk, Virginie Ashby, Normand Vigneau, Julie Grenier et Cynthia Ferland
Absence : Lucie Michaud

Personne ressource **:** Sonia Tremblay, directrice générale greffière-trésorière

Résolutions

- Le maire Johnny Piszar et la conseillère Virginie Ashby participeront, le 15 août prochain, au tournoi de golf du maire de Waterville, au coût de 340 $.
- Le conseil municipal a modifié le calendrier des séances ordinaires en raison des élections. La séance prévue le 6 octobre est donc déplacé au 1er octobre, au même endroit et à la même heure.
- Le conseil municipal a accepté le budget supplémentaire de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook et autorise le versement de la quote-part spéciale de 8 451.51 $.

Règlement

- Avis de motion est donné par la conseillère Julie Grenier que, lors d'une prochaine séance, le règlement numéro 316-2025 concernant la limite de vitesse sur le chemin Stage soit adopté.

Appel d'offres

- Le conseil municipal octroie à l'entreprise Somavrac C.C. le contrat pour la fourniture de 60 à 80 tonnes métriques de chlorure de calcium (abat-poussière) pour une dépense maximale de 52 800 $, plus les taxes applicables.

Rapports

- La directrice générale greffière-trésorière dépose au conseil municipal, le rapport annuel sur l'application du règlement de gestion contractuelle 2024.
- Le maire fait rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2024.

Avertissement

Les résumés des séances du Conseil et des règlements sont publiés à titre d'information et font l'objet d'une réécriture permettant une meilleure compréhension des textes à caractère d'avantage administratif. Ils n'ont aucune valeur légale et ne lient ni la Municipalité, ni la rédaction. Vous pouvez bien entendu consulter les procès-verbaux et les règlements originaux au bureau municipal.

Procurez-vous gratuitement du compost !

Vous aimeriez obtenir quelques pelletées du compost issu de vos efforts ?

Oui, c'est possible !

Rendez-vous à la carrière DJL sur le chemin Provencher (près du chemin Isabelle)

Le compost se trouve à l'entrée du site !

Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal - année 2025

Lundi, le 7 juillet 2025 à 19h00
Lundi, le 4 août 2025 à 19h00
Lundi, le 8 septembre 2025 à 19h00
Lundi, le 6 octobre 2025 à 19h00
Lundi, le 10 novembre 2025 à 19h00
Lundi, le 1 décembre 2025 à 19h00

Les séances ordinaires ont lieu au Centre Communautaire situé au 2081, ch. Way's Mills à Barnston-Ouest.

La peinture, ça se recycle
www.eco-peinture.ca

Politique familiale

Subvention à la naissance

100 $ 1er enfant
200 $ 2e enfant
300 $ 3e enfant et subséquents

Couches de coton

Un seul remboursement représentant 50% des coûts d'achat des couches de coton, jusqu'à concurrence de 200 $.

RAPPEL !

2e VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Le 13 juin 2025

Vous pouvez payer par internet, guichet ou au comptoir de la CIBC, BNC, BMO, Scotia ou Caisse Desjardins

COLLECTE 2025

Juillet

D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
		1	2	3	PA	5
6	7	8	R	10	C	12
13	14	15	D	17	18	19
20	21	22	R	24	C	26
27	28	29	30	31		

IMPORTANT: Déposez vos bacs la veille ou avant 6h le jour de la collecte.

UN PERMIS EST REQUIS POUR CONSTRUIRE, RÉNOVER, DÉPLACER OU DÉMOLIR UN BÂTIMENT

LA DEMANDE DE PERMIS DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE :

Nom et adresse du propriétaire / demandeur
Adresse de l'immeuble
Plan du bâtiment, dimensions et hauteur
Détails de la finition intérieure et extérieure, type de toiture et fondation
Exécutant des travaux
Le coût des travaux
Plan d'implantation à partir du certificat de localisation

ÉTUDE DE LA DEMANDE

Afin d'éviter des retards dans l'élaboration de vos travaux, prévoyez déposer votre demande de permis 30 jours AVANT le début.

Pour les demandes de permis dans le secteur de Way's Mills, veuillez prévoir 45 jours avant le début

TOUTE PERSONNE AYANT DÉBUTÉ DES TRAVAUX SANS AVOIR OBTENU AU PRÉALABLE UN PERMIS AUPRÈS DE LA MUNICIPALITÉ, COMMET UNE INFRACTION ET EST PASSIBLE D'UNE AMENDE.

IMPORTANT: Avant d'entreprendre des travaux contactez: Amine Dahmane, inspecteur en bâtiment et environnement le jeudi matin, de 8h30 à 12h00 (819) 838-4334

CANCER DE LA PEAU

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie - Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
Québec

Comment Freiner la progression de ce cancer largement évitable

L'incidence du mélanome est en augmentation partout au Québec et l'Estrie n'y échappe pas ! Depuis 1988, les taux ont presque triplé dans la région, avec des niveaux particulièrement élevés dans certains territoires reconnus pour leurs activités récréotouristiques en plein air, ce qui favorise l'exposition aux rayon UV. Pourtant ce type de cancer est largement évitable par des comportements de prévention simples et efficaces.

Saviez-vous que :

- De tous les cancers, le mélanome est parmi ceux qui affichent la plus forte hausse au cours des dernières décennies.
- Les hommes et les personnes âgées sont plus susceptibles de développer un mélanome.
- Avec les changements climatiques, la saison estivale s'allonge, ce qui peut contribuer à une plus grande exposition aux rayons UV.
- Les réseaux sociaux contribuent à la banalisation de l'exposition aux rayons UV et à la circulation de fausses croyances (ex : effets nocifs de la crème solaire).

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

JPL
entrepreneur électricien

1040, rue Westmount
Ayer's Cliff (Québec) J0B 1C0
T 819-838-4141
F 819-838-4149

Propriétaires:
Joseph Tremblay
Pierre-Luc Boily
Services:
Agricole, Résidentiel
Commercial, Industriel

Corporation des maîtres électriciens du Québec

POUR VOS BESOINS EN ASSURANCE
ON EST LÀ.
PROMUTUEL ASSURANCE
1 877 799-8844
promutuelassurance.ca

CENTRE AGRICOLE COATICOOK Inc
525, rue Main ouest
Coaticook (Qc) J1A 1R2
Centre Agricole
819 849-2663 (tél.)
819 849-3058 (fax)
www.centreagricole.ca

ENTREPRISES GGS
Guy Provencher
1880, ch. Provencher
Coaticook, Qc J1A 2S5
Tél. : 819-849-7002
Cell. : 819-571-4265
• Transport en vrac et déneigement
• Vente de : - sable
- gravier
- pierre, etc...

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Autobus G. Ashby

2676 Chemin Caron, Ayer's Cliff QC, J0B 1C0

À vos service depuis 1952

Besoin d'une soumission pour vos transports?

Nous offrons du transport nolisé pour tous

Faite votre demande dès maintenant!

- mariages
- évènements corporatifs
- navettes
- sorties scolaires
- etc.

Nous adaptons nos soumissions à vos besoins

autobusgashby.ca

819-838-5468 poste 102

Le Supermarché en région

IGA Coaticook

265, rue Child, Coaticook (Québec) J1A 2B5

Tél. : (819) 849-6226 Téléc. : (819) 849-2579

Notre priorité est de toujours mieux vous servir.

Serge et Johanne Arsenault, prop.

CIGN FM 96,7 COATICOOK

ENVIRONNEMENT GÉNIE CIVIL SMMC

Marco Carrier
Technologue Professionnel

28 ans d'expérience
en environnement

- Test de sol
- Environnement et génie civil
- Projet domiciliaire ou commercial

Plus de 32 ans

125, rue Olivia-Turgeon, Sherbrooke(Québec) J1C 0R3

Tel. : 819 845-3137 / Site web: smmc.ca

9-1-1

INFORMATION IMPORTANTE

Quoi faire en cas d'urgence ?

Avant d'appeler le 911 assurez-vous d'avoir les renseignements suivants :

Adresse complète et **préciser que vous êtes dans la Municipalité de Barnston-Ouest**

Les voies circulables les plus rapides pour se rendre sur les lieux

Numéro de téléphone

Nom

Nature du problème

RESTEZ CALME

Appelez le plus rapidement possible le **911**

Répondez seulement aux questions posées par le répartiteur (plus efficace et plus vite)

APRÈS L'APPEL AU 911

Préparer la carte d'assurance maladie.

Préparer les médicaments de la personne.

Préparer la carte de l'hôpital.

Allumer la lumière extérieure.

Dégager les escaliers et le vestibule.

Si possible, envoyer quelqu'un à l'extérieur pour guider les techniciens ambulanciers.

Attacher le chien ou le chat s'il y a lieu.

Rappeler si l'état de la personne s'aggrave.

Ces recommandations peuvent sauver beaucoup de temps en cas d'urgence.

Chaque minute compte. Merci de votre collaboration.

EN CAS D'URGENCE, AMBULANCE, POMPIER, POLICE

COMPOSEZ LE 9-1-1
Il EST IMPORTANT DE PRÉCISER QUE VOUS ÊTES DANS

LA MUNICIPALITÉ DE BARNSTON-OUEST

Société canadienne du cancer
Canadian Cancer Society
1 888 939-3333 | cancer.ca

Famille et Aînés Québec
Ligne Aide Abus Aînés
1-888-489-2287

Prévention avec les appareils électriques !

par Émile Rivard, Technicien en prévention incendie

Environ un incendie sur quatre se produisant au Québec chaque année est attribuable à l'électricité. Bon nombre d'entre eux auraient pu être évités si l'installation avait été adéquate et en bon état ou si les appareils avaient été utilisés correctement et avec prudence. Voici donc quelques conseils très simples pour vous éviter bien des problèmes.

- Les rallonges électriques sont fréquemment la cause d'incendies. Elles ne sont pas conçues pour des installations permanentes, mais pour combler un besoin temporaire.
- Ne jamais passer des rallonges sous des tapis ou dans les murs ou autres structures. En marchant ou en plaçant des meubles sur une rallonge, on affaiblit l'isolation et ceci peut causer un arc électrique.
- Lors de l'utilisation d'une rallonge, assurez-vous que celle-ci ait une capacité suffisante pour alimenter l'appareil sur lequel vous l'utilisez, car les rallonges peuvent surchauffer au point de causer un incendie.
- Évitez de surcharger les circuits électriques. Au besoin, faites ajouter des prises par un maître-électricien ou utilisez des barres multiprises avec disjoncteurs.
- Si l'intensité de vos ampoules varie sans raison apparente ou à chaque fois que vous allumez un appareil électroménager, votre circuit est sans doute surchargé ou vous avez un fil mal branché.
- Garder les cordons d'alimentation éloignés des sources de chaleur, de l'eau et de l'huile, car elles risquent d'endommager la gaine isolante et de provoquer des décharges électriques.
- Des disjoncteurs qui déclenchent continuellement ou des fusibles qui brûlent toujours sont des indications d'un circuit surchargé ou d'un défaut sérieux.
- Assurez-vous de toujours garder un œil sur vos petits appareils électroménagers tel que les cafetières, grille-pains, bouilloires, fer à repasser, etc. peuvent être la cause d'incendies s'ils sont laissés sans surveillance ou si on oublie de les débrancher.
- Votre sécheuse peut être la cause d'un incendie si le filtre n'est pas nettoyé régulièrement ou si elle est laissée sans surveillance. Il ne faut jamais quitter les lieux en laissant cet appareil en fonction.

Faites toujours affaire avec un maître-électricien lorsque des modifications sont à apporter sur vos systèmes électriques. Un incendie est vite arrivé, la prudence est de mise lors de l'entretien et l'utilisation de ces appareils !

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec votre municipalité ou votre service de protection incendie.

Question de mieux récupérer

Des boîtes spécialement conçues pour la récupération de piles sèches, cartouches d'encre (laser et jet d'encre), téléphones cellulaires, piles rechargeables ainsi que les lampes fluo compactes sont disponibles au bureau municipal pendant les heures d'ouverture, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30.

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA MRC DE COATICOOK

Travailleur de milieu auprès des aînés

Besoin de jaser ?

⇒ Écoute
⇒ Information
⇒ Accompagnement
⇒ Références
⇒ Liens avec les ressources et service

Rencontres à domicile, dans un lieu public au choix ou au CAB

Les services sont :

⇒ Offerts aux 50 ans et plus
⇒ Offerts sur une base volontaire
⇒ Disponibles sur le territoire de la MRC de Coaticook (12 municipalités)

Serge Fournier

Travailleur de milieu auprès des aînés

Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook
23 rue Cutting Coaticook, QC, J1A 2G2

819-345-0877

Itmav@cabmrccoatiook.org

La course de canard pour l'église Union de Way's Mills

Le comité de l'église Union de Way's Mills tient à remercier tous ceux qui ont participé, bénévolement et activement à notre 5e course annuelle de canards. Malgré la pluie, la participation a été bonne, avec 176 canards vendus. La course était rapide et a constitué un véritable défi pour nos cinq juges à l'arrivée.

Félicitation à nos gagnants

1re place - 500 $ - Fiona Lessard deux ans (Way's Mills)
2e place - 300 $ - Mandy Sweet Antes, Stanstead Est
3e place - Nathalie Couture (Kingscroft)
4e place - Maryse Carrier (Way's Mills)

Un grand merci à notre commanditaire Épicerie Patry (Les Marchés Tradition) pour son don annuel de hot-dogs et à nos cuisinières BBQ, Amber Wallis et Erin Holmes. Merci à M. Émile Fecteau et à ses musiciens pour l'ambiance animée de l'église. Merci à la municipalité et à Julie Grenier pour avoir fourni les kiosques à nos plantes, artisans et vendeurs de canards.

Un permis de 10 $ est requis pour les ventes de garage.

Veuillez nous contacter au bureau municipal aux heures d'ouverture au 819-838-4334.

RÈGLE IMPORTANTE

En tout temps, l'entrée de votre résidence (PERMANENTE OU SAISONNIÈRE) doit être dégagée sur une largeur et hauteur de 12 pieds minimum, et ceci afin de répondre aux exigences du service des incendies et de la sécurité publique. Aucune barrière ou clôture ne doit obstruer le passage et l'accès si les services d'urgence doivent se rendre sur les lieux.

MUNICIPALITÉ DE
Barnston-Ouest

Rapport Des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe

Tel que requis par l'article 176.2.2. du Code municipal, vous trouverez ci-dessous les faits saillants du rapport financier 2024 de la Municipalité de Barnston-Ouest.

Rapport financier au 31 décembre 2024

Le rapport financier, se terminant au 31 décembre 2024, déposé à la séance ordinaire du conseil municipal du 5 mai 2025 présentait l'information suivante :

Revenus	
Fonctionnement	1 483 516 $
Investissement[1]	200 324 $
Total des revenus de fonctionnement	1 683 840 $
Charges de fonctionnement	1 631 436 $
Excédent (déficit) de l'exercice 2024	52 404 $
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	104 835 $

De plus, la Municipalité dispose de ressources financières totalisant 552 578 $. Ce montant est réparti de la façon suivante :

- 108 000 $ de réserves financières et de fonds réservés (fonds de roulement) ;
- 12 500 $ de Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection ;
- 33 721 $ de Fonds affecté au paiement de la vidange des fosses septiques ;
- 424 676 $ d'excédent de fonctionnement non affecté.

Ces résultats démontrent la volonté et la préoccupation constante du conseil d'assurer la saine gestion des ressources financières de la Municipalité.

L'opinion de l'auditeur indépendant, Raymond Chabot Grant Thornton

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

[1] *Les revenus d'investissement proviennent des travaux de rechargement granulaire et de réaménagement du terrain de jeux de Kingscroft.*

LES 10 CACHETTES PRÉFÉRÉES DES TIQUES SUR VOTRE CORPS

Prévenez la maladie de Lyme et toutes autres infections transmises par les tiques en prenant soin d'inspecter votre corps au retour d'une activité extérieure, particulièrement :

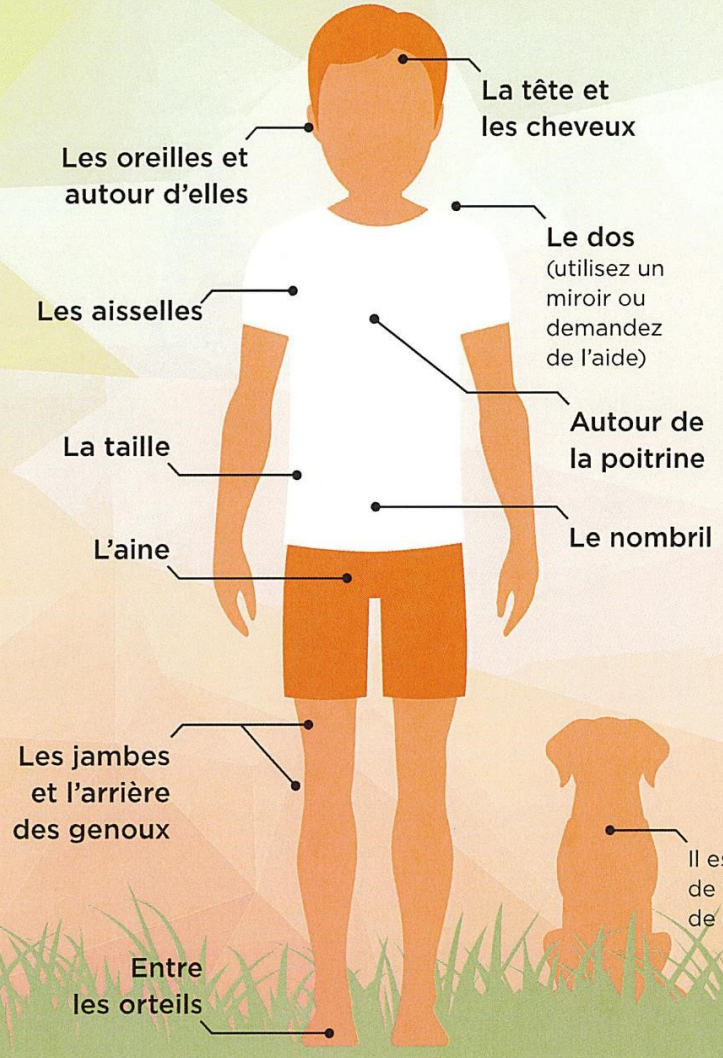

QU'EST-CE QU'IL FAUT CHERCHER?

Touchez votre peau à la recherche de **bosses** et voyez s'il y a de minuscules **points noirs**. Soyez attentif, car la plupart des tiques sont minuscules!

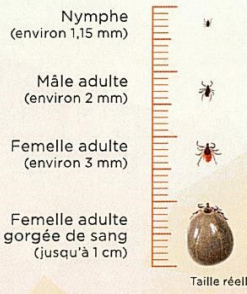

Photos: URI TickEncounter Resource Center

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de la Santé, 2020
IMPRIMÉ Cat. : HA-5322/73-1-2019 • ISBN : 978-0-660-33327-4 • Pub. : 190463
PDF Cat. : HA-5322/73-1-2019F-PDF • ISBN : 978-0-660-33326-7

Vous avez trouvé une tique? Retirez-la immédiatement pour réduire le risque d'infection.

Canada.ca/MaladieDeLyme

Agence de la santé publique du Canada | Public Health Agency of Canada

Canada